

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix  
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

**Délibération n° BS-2023/21**

**Objet : Soutien aux sportifs de haut-niveau 2023**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	DELCAMBRE Philippe
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	
BONNARDON Pierre	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine
	PICHON-MARTIN Bertrand

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF	MICHALLET Bernard à MOREL Véronique
BURLET Céline	
SANDRAZ Eric à WOLFF Corine	MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	

Votants (en voix) : 39  
 Exprimés (en voix): 39  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## Objet : Soutien aux sportifs de haut-niveau 2023

### Le Parc de Chartreuse soutient de jeunes sportifs de haut-niveau selon les critères suivants :

1. Considérer les disciplines sportives de pleine nature pratiquées en Chartreuse
2. Sportifs prioritairement licenciés dans une association/club dont le siège est en Chartreuse (au sens communes adhérentes au Parc) ou environs, et de représenter son association effectivement dans les compétitions régionales et nationales. Le cas échéant vivre en Chartreuse et la représenter dans les compétitions
3. Figurer sur la liste Jeunesse et Sport haut niveau
4. Avoir obtenu des titres ou des podiums en championnat de France, compétitions nationales ou internationales

Ce soutien a évolué pour proposer une notion et une fonction d'« ambassadeur » aux sportifs les plus expérimentés parmi ceux soutenus.

Cela ouvre la possibilité de les mobiliser sur des temps forts en lien avec le Parc, en lien avec la communication des actions du Parc et l'éducation au territoire.

L'athlète soutenu s'engage à porter les couleurs et à citer le soutien du Parc naturel régional de Chartreuse dans toute opération médiatique ou événementielle.

### Pour 2023, 6 sportifs ont formulé une demande de soutien :

-**Thomas Cardin** pour le Trail et la course en montagne

-**Jules Lapierre** pour le Ski de fond

-**Victor Lovera** pour le Ski de fond

-**Lou Thiévent** pour le Biathlon

-**Matéo Allard** pour le Cyclisme route

-**Tanguy Renaud-Goud**, pour la Marche et Vol

Pour 3 d'entre eux, plus confirmés, et en lien avec leurs démarches personnelles, il est proposé de les associer en tant qu'ambassadeurs à des opérations de partenariat avec le Parc :

- Thomas Cardin : ambassadeur de la campagne « La Montagne ... Respect ! »
- Tanguy Renaud-Goud : relai de sensibilisation sur les zones de quiétude/biodiversité et les précautions d'usage entre pastoralisme et parapente
- Jules Lapierre : associé à un temps d'intervention avec des scolaires pour partager sa passion et son expérience du sport

Les 3 autres (Victor Lovera, Lou Thiévent et Matéo Allard) seront soutenus pour la poursuite de leur carrière sportive, leurs entraînements et participations aux compétitions nationales, en leur demandant d'y porter les couleurs du Parc, donner de leur nouvelles sportives sur les réseaux sociaux, et être éventuellement présent sur un temps fort du Parc.

Une convention sera établie entre l'athlète, le club et le Parc naturel régional de Chartreuse, pour le versement du soutien au club et préciser les engagements de chacune des parties. Il y sera précisé l'obligation faite au club de reverser l'aide allouée au sportif nommé désigné.

### Soutiens aux sportifs 2023 proposés :

Nom de l'athlète	Club	Résidence	discipline	Soutien proposé
Jules Lapierre	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Sarceñas	Ski de fond	1 000 €
Thomas Cardin	Club Taillefer trail team	Cognin	Trail	1 000 €
Tanguy Renaud-Goud	Club Les Ailes du Lac	Attignat-Oncin	Marche et Vol	1 000 €
Victor Lovera	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Le Sappey en Chartreuse	Ski de fond	750 €
Lou Thiévent	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Le Sappey en Chartreuse	Biathlon	750 €
Matéo Allard	Centre cycliste d'Etupes (Franche-Comté / Doubs)	Saint-Pierre d'Entremont Isère	Cyclisme	500 €
TOTAL				<b>5 000,00 €</b>

L'aide totale allouée émane du budget « aides aux manifestations » pour un montant de 5 000 €

#### Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- *De valider les soutiens aux sportifs 2023 ci-dessus, au regard des critères définis,*
- *D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.*

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **05 JUL. 2023**

